



Services du  
Premier ministre

**VOUS PROPOSE**

**Un petit exercice  
de réflexion  
sur les élections  
professionnelles 2018  
dans notre ministère**

CHÈRES ET CHERS COLLÈGUES,

**LE 6 DÉCEMBRE 2018, VOUS ÊTES APPELÉS  
À VOTER POUR DÉSIGNER VOS REPRÉSENTANTS  
AUPRÈS DES DIFFÉRENTES INSTANCES  
DE DIALOGUE SOCIAL DE NOTRE MINISTÈRE.**

*Pour quoi voter ? Mais surtout pourquoi nous  
direz vous ?*

Il est relativement aisé de vous informer et de vous indiquer que vous êtes appelés à voter pour le Comité technique ministériel (CTM) dont les résultats déterminent la représentativité au Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCT-M), mais aussi éventuellement au Comité technique spécial (CTS) auquel est rattachée votre entité, ainsi qu'à la Commission administrative paritaire (CAP) de votre corps ou à la commission consultative paritaire (CCP) si vous êtes agent contractuel.

Il est en revanche peut être plus difficile de vous convaincre de l'utilité de ce vote.

Comme pour toute élection, il s'agit d'un moment de démocratie important dans un contexte où la démocratie sociale est piétinée et où on voudrait réduire le droit syndical à sa plus simple expression.

**Ne laissez pas les autres choisir pour vous !  
Soyez un acteur social dans ce ministère si particulier.**

*Pour qui voter ? Mais encore une fois, pourquoi  
voter pour notre organisation ?*

Evidemment, il serait encore bien plus facile de vous dire de voter pour la CGT des services du Premier ministre. Mais, sans développement, c'est peut-être un tantinet démagogique.

**Alors pourquoi la CGT des SPM ?**

Notre organisation syndicale n'est pas là pour s'opposer à tout comme d'aucuns veulent le laisser croire.

**Force de proposition, la CGT des SPM travaille dans le sens de l'intérêt général, sans clientélisme, avec pour but =**

- d'améliorer vos conditions de travail en faisant notamment état des difficultés rencontrées dans nos fonctions. Un bâtiment neuf ne suffit pas à faire disparaître le mal-être au travail, d'autant que tous les services n'y sont pas installés.
- d'organiser et de maintenir l'intersyndicale pour établir un rapport de force plus efficace (notamment dans le cadre du CHSCT),
- de faire respecter vos droits au quotidien notamment s'agissant du télétravail, de la reconnaissance d'accidents de services...tant de droits non appliqués par les services.
- de gagner en transparence sur la publication des postes et enfin favoriser la mobilité choisie,
- de sortir de la promotion au mérite en objectivant les dossiers examinés en CAP ou CCP. Sur ce point, la CGT a obtenu que l'ensemble des dossiers soient communiqués au préalable des instances,
- de s'assurer d'une mise en œuvre favorable aux agents des directives émanant de la fonction publique. Elle a par exemple obtenu que les stagiaires dits « Sauvadet » ne soient pas écartés du ticket mobilité mis en œuvre dans le cadre du RIFSEEP...même s'il convient de rappeler que la CGT considère ce dispositif contraire à l'intérêt général et aux principes fondateurs du Statut général des fonctionnaires et de la Fonction publique.

Loin d'être exhaustive cette liste pourrait être encore complétée par un renforcement de nos forces. **Avec vous et par vous, beaucoup de choses deviennent possibles !!**

**Etre représentant, c'est aussi acquérir des compétences utiles à sa carrière :**

- **Une meilleure connaissance des services,**
- **Une culture administrative ministérielle mais aussi interministérielle,**
- **Des connaissances en droit du travail, en prévention des risques, en RH...**

# LA CGT DES SPM C'EST AUSSI UN TRAVAIL EN RÉSEAU AVEC D'AUTRES MINISTÈRES VIA LE SYNDICAT CGT CENTRALE FINANCES ET L'UNION FÉDÉRALE DES SYNDICATS DE L'ÉTAT-CGT...



Défense du statut des fonctionnaires que le gouvernement souhaite détruire pas à pas.



Défense des services publics.



Suivi des dossiers Directions départementales interministérielles (DDI) et Secrétariats généraux aux affaires régionales (SGAR).



Égalité professionnelle, équilibre vie pro/vie perso.



Défense des retraites



Lutte contre la précarisation des agents contractuels.



Action sociale.



Lutte pour l'augmentation des rémunérations...

## REJOIGNEZ-NOUS, VOTEZ UTILE, VOTEZ CGT

**CGT des SPM**

Bureau 1820, 20 avenue de Ségur, 75007 PARIS

[cgt@syndicat.pm.gouv.fr](mailto:cgt@syndicat.pm.gouv.fr) 01-42-75-83-77



**« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu »**

**Berthold Brecht**